



**TERMES DE REFERENCE POUR LE
RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT
CHARGE D'ELABORER LA METHODOLOGIE
DE CIBLAGE DES PERSONNES
ECONOMIQUEMENT DEMUNIES DANS LE
CADRE DE LA CSU AU TCHAD**

Août 2020

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Tchad a adopté en septembre 2015, sa stratégie nationale de Couverture Santé Universelle. La couverture santé universelle (CSU), selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) est une situation dans laquelle toutes les personnes et toutes les communautés bénéficient des services de santé dont elles ont besoin sans se heurter à des difficultés financières. Elle englobe la gamme complète des services de santé essentiels de qualité, qu'il s'agisse de la promotion de la santé, de la prévention, des traitements, de la réadaptation et des soins palliatifs.

Le processus de mise en œuvre de la stratégie Nationale CSU s'est accéléré en 2019 avec l'adoption et la promulgation de la loi n°035/PR/2019 du 05 août 2019, instituant une couverture santé universelle au Tchad. Cette loi prévoit un dispositif d'assurance santé composé de trois (3) régimes :

- **Régime 1** dit « Assurance Santé des Salariés **ASS** », qui couvre les travailleurs salariés des secteurs public, parapublic et privé, financé par les cotisations des assurés et des employeurs ;
- **Régime 2** dit « Assurance Santé des Indépendants **ASI** », qui vise l'ensemble des travailleurs indépendants des professions commerciales, libérales, artisanales, et celles relevant de l'Agriculture, financé par les cotisations des assurés et, éventuellement, par des subventions publiques ;
- **Régime 3** dit « Assistance Médicale **AMED** », qui vise les personnes économiquement démunies, entièrement financé par l'Etat.

Dans la perspective d'une mise en place progressive et dans un esprit d'équité et de justice sociale, le Tchad envisage de démarrer le Dispositif d'assurance santé en 2020 par le régime 3.

Pour atteindre cet objectif l'identification des personnes économiquement démunies constitue une étape cruciale. Aussi, la CIC CSU, avec l'appui de ses partenaires du réseau P4H, envisage-t-elle de s'attacher les services d'un consultant chargé d'élaborer la méthodologie de ciblage des personnes économiquement démunies à prendre en charge par le régime 3.

II. OBJECTIFS DE LA MISSION

L'objectif général est de proposer un protocole de ciblage innovant permettant d'identifier les personnes économiquement démunies avec le minimum d'erreurs d'inclusion et d'exclusion.

De façon spécifique il s'agira de :

- Définir un processus de ciblage adapté au contexte du Tchad ainsi que les étapes de mise en œuvre ;
- Identifier les acteurs et les structures impliquées et concevoir de manière détaillée leur rôle dans la mise en œuvre du processus de ciblage ;
- Concevoir les outils et supports de ciblage ;
- Elaborer les termes de référence de l'opérateur chargé de ciblage des personnes économiquement démunies dans trois districts sanitaires tests choisis en tenant compte de diversités culturelles dans le Pays.

III. TACHES DU CONSULTANT

- Effectuer la revue documentaire
- Faire le point des expériences de ciblage au niveau national et analyser les méthodes utilisées
- Réaliser des interviews avec des personnes clés ;
- Définir les différentes étapes et modalités de mise en œuvre du processus de ciblage des personnes économiquement démunies ;
- Identifier les acteurs impliqués et définir leurs rôles ;
- Elaborer les outils de ciblage des personnes économiquement démunies ;
- Proposer le quota du nombre de personnes démunies à atteindre par province, district sanitaire, etc. ;
- Elaborer les termes de référence pour le recrutement d'un opérateur chargé de l'identification effective des personnes démunies ;

- Elaborer et présenter le pré rapport ;
- Elaborer le rapport d'étude.

IV. CALENDRIER DE TRAVAIL ET DUREE DE LA MISSION

La mission commencera par une séance de travail avec l'équipe technique de la CIC-CSU pour des informations complémentaires et la validation de l'approche proposée par le consultant.

La durée totale de la mission est de 40 jours maximum avec un maximum de sept (07) jours en dehors de NDJAMENA, répartis comme suit à titre indicatif :

Activités	Durée en jours
A. Préparation de la mission	
Préparation du plan de travail à soumettre à l'équipe technique de la CIC-CSU pour	1
Collecte des informations préliminaires y compris interviews avec les acteurs clés	10
B. Elaboration de la méthodologie et préparation des outils	
Analyse des méthodologies existantes	3
Analyse des données existantes et détermination des quotas de personnes démunies à atteindre par localité	3
Identification des étapes du ciblage, définition de la méthodologie et des modalités de mise en œuvre	7
Elaboration des outils de ciblage	5
Elaboration des termes de référence de l'opération de ciblage sur le terrain	2
C. Préparation du rapport de mission	
Elaboration d'un pré rapport donnant la méthodologie globale de ciblage (étapes, modalités, acteurs de mise en œuvre) (30 pages maximum)	3
Elaboration du rapport avec tous les éléments annexes en lien avec les objectifs de la mission	4
Présentation du rapport lors d'un atelier de validation et production du rapport final	2
Nombre total de jours de consultance	40 jours

V. LIVRABLES DE LA MISSION

- La méthodologie détaillée pour l'opération de ciblage sur le terrain (étapes du ciblage et mécanismes de mise en œuvre);
- Les outils de ciblage des personnes économiquement démunies ;
- Les termes de référence de recrutement d'un opérateur pour le travail de terrain et l'estimation des coûts de cette opération ;
- Le rapport d'étude validé.

VI. PROFIL DU CONSULTANT

- Maîtrise en économie ou d'un diplôme d'ingénieur statisticien ou économiste ou d'un diplôme équivalent ;
- 5 ans d'expérience dans le domaine de la statistique, avoir dirigé plusieurs opérations statistiques et avoir des connaissances ou avoir travaillé sur le ciblage géographique ;
- Expérience dans le domaine de la conception, la mise en œuvre et l'analyse des enquêtes complexes intégrant celles relatives aux conditions de vie des ménages (mesure de la pauvreté, conditions de vie des ménages, etc.) ;

- Bonne connaissance des logiciels de traitement de données d'enquête, notamment SPSS, Stata, etc.
- Esprit d'équipe pour collaborer avec un éventail varié de personnes (personnel de terrain, informatique/saisie, administratif, communauté des bailleurs, décideurs, chercheurs) ;
- Maîtrise du Français (écrit et parlé) .

VII. DOSSIERS A FOURNIR ET CRITERES D'EVALUATION

a. Dossiers à fournir

Le dossier de candidature sera constitué d'une offre technique et d'une offre financière.

✓ L'offre technique

Elle comprendra :

- Le CV actualisé ;
- Références et attestations d'expériences similaires ;
- Une description de la méthodologie proposée en langue française avec commentaires/suggestions sur les TDR ;
- Un plan de travail détaillé/chronogramme pour la réalisation de la prestation.

Les pièces ci-dessus citées doivent être présentées dans une enveloppe fermée intitulée « **Offre technique** ».

✓ L'offre financière :

Elle comprendra :

- Une proposition financière détaillée en cohérence avec les éléments budgétaires requis dans le cadre de devis ;
- L'offre doit être présentée sur entête du soumissionnaire et doit être signée, datée. Elle doit être présentée sous la forme du cadre de devis ci-dessous (annexe 1) ;
- Elle doit être présentée en français et en francs CFA (XAF). La GIZ est exonérée de toutes taxes, veuillez présenter votre offre en hors taxe ;

Le soumissionnaire doit indiquer en plus du PN : 17.2019.2-007.00 (GIZ -CSU) et de l'appel d'offre N° xxxxxxx les mentions obligatoires ci-dessous sur son offre :

- NIF du client (GIZ: 6001557R) / et du Fournisseur/Prestataire
- Quantité des services et ou bien(Unité)
- Dénomination du service : Nature et caractéristiques du service
- Prix unitaire hors TVA
- Date d'émission de l'offre
- Numéro de l'offre
- Taux et Montant de la TVA
- Total hors taxes et Montant TTC
- Nom et adresse du soumissionnaire
- Validité de l'offre

Les pièces et les informations ci-dessus citées doivent être présentées dans une enveloppe fermée intitulée « **Offre financière** ».

Annexe 1 : Cadres de devis pour la soumission d'offre

N°	Désignation	Unité	Nombre de personne	Qté	Prix unitaire	Montant
I	Honoraires <i>(Tous frais compris)</i>					
	- Consultant Senior	Jour	1	40 max		
II	Per diem Consultant <i>(Petit déjeuner, déjeuner et diner)</i>					
	- Jour de voyage (taux réduit)	Jour	1	02 max	Grille GIZ	
	- Jour au terrain (taux plein)	Jour	1	05 max	Grille GIZ	
III	Nuitées (hébergement)	Nuit	1	06 max	Grille GIZ	

IV	Transport¹ - Kilométrage : Frais de transport sur la base de 2000 km (À rembourser selon le forfait des directives de GIZ 2019 : Nombre de Km (Aller-retour x 0,16 x prix du litre du carburant))	Km	1	2000 Km max	Directives GIZ (0,16*prix d'un litre de carburant)
	- Location de véhicule : À justifier par une facture (tous frais compris)	Jour	1	07 max	
TOTAL					
Arrêté le présent devis à la somme de (en lettres) : francs					

NB : Le respect des cadres de devis est obligatoire, toute offre ne respectant pas ce cadre pourra ne pas être évaluée ou sera corrigée conformément à ce cadre de devis.

*Grille GIZ conformément à cette mission :

Chef lieux de régions		Autres localités	
Taux réduit (Jour de voyage)	Taux plein (Jour au terrain)	Taux réduit (Jour de voyage)	Taux plein (Jour au terrain)
Jours			
12 000	18 000	10 000	15 000
Nuitées			
20 000		15 000	

Toutes les offres doivent être récapitulées dans ce tableau afin de permettre leurs évaluations globales.

b. Critères d'évaluation des offres :

Avant de procéder à l'évaluation détaillée des offres, la GIZ s'assurera que chaque offre remplit les critères de recevabilité, est dûment signée et est présentée dans la langue requise.

L'évaluation des offres se fera suivant les deux (2) principales étapes ci-dessous :

L'évaluation des offres se fera par pondération des caractéristiques techniques (70%) et financières (30%). Après vérification des offres techniques, seules les offres ayant totalisé la note minimum de 60/100 passeront à l'évaluation financière.

➤ **Évaluation des offres techniques**

Les offres techniques seront évaluées selon les critères suivants :

Critère d'évaluation	Points max.
Compréhension de la mission et suggestion sur les TDR <i>Qualité de présentation : (raisonnement, logique, suggestion) Bonne = 40 Assez bonne = 30 Moyenne = 20 Mauvaise = 0</i>	40
Méthodologie et calendrier proposés <i>Conception méthodologique : Bonne = 60 ; Assez bonne = 40 ; Moyenne = 20 ; Peu adaptée = 0</i>	60

➤ **Il faut définir une note minimum pour passer à l'étape financier, exemple XX/100**
Évaluation des offres financières

Elle prendra en compte les soumissionnaires qualifiés à l'étape technique et se déroulera suivant les étapes suivantes :

¹ **Transport** : Choisir entre la facturation par **Kilométrage** (forfait selon les directives de la GIZ) et **Location** (sur présentation de justificatifs)

- La vérification de la conformité entre les prix en lettres et ceux en chiffres. S'il y a contradiction entre les prix en lettres et ceux en chiffres, les prix en lettres prévaudront et ceux en chiffres seront corrigés ;
- La vérification des calculs. Ainsi s'il y a contradiction entre le montant total de l'offre et le montant total obtenu par application de la quantité au prix unitaire, ce dernier prévaudra et le montant total sera corrigé.

VIII. PONDERATION

1. Évaluation technique

L'évaluation technique se fera suivant les critères inscrits dans la grille de notation.

La note technique est déterminée selon la formule suivante :

$$\text{Note Technique (NT)} = \frac{\text{Nombre de points obtenus}}{\text{Meilleur nombre de points}} \times 70$$

2. Évaluation financière

À la suite de la correction des erreurs de calculs arithmétiques, les offres financières seront pondérées de la manière suivante :

$$\text{Note Financière (NF)} = \frac{\text{Montant le plus bas}}{\text{Montant du soumissionnaire}} \times 30$$

3. Évaluation globale des offres

Elle consistera à attribuer les notes finales aux soumissionnaires ainsi qu'il suit :

$$\text{Note Globale (NG)} = \text{NT} + \text{NF}$$

Le soumissionnaire ayant obtenu le maximum de points après l'addition des notes technique et financière par lot, sera déclaré adjudicataire du marché.

IX. CONDITIONS DE SOUMMISSION

1. DROIT DE RESERVE

La GIZ se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre, d'annuler la procédure d'Appel d'Offres public et de rejeter toutes les offres, à tout moment avant l'attribution du marché, sans encourir pour autant une responsabilité quelconque vis-à-vis des soumissionnaires concernés et sans être tenu d'informer les soumissionnaires affectés des raisons de sa décision.

2. LANGUE ET MONNAIE

Les offres ainsi que toute correspondance échangée entre le soumissionnaire et la GIZ dans le cadre du présent appel d'offres seront rédigées en français.

Les propositions de prix seront libellées dans la monnaie locale du pays dans lequel le marché sera exécuté (en Francs CFA).

3. CONDITIONS DE RECEVABILITE DES OFFRES

a. Recevabilité des offres physiques

L'offre technique et l'offre financière doivent être présentées séparément, chacune dans une enveloppe scellée, avec intitulée, « **offre technique** » et « **offre financière** » ; toutes les deux enveloppes dans une grande enveloppe, portant la mention « **Appel d'offres N° xxxxxxxx : : Elaboration de la méthodologie de ciblage des personnes économiquement démunie dans le cadre de la Couverture Santé Universelle au Tchad** ».

Les offres doivent être soumises au plus tard le **xx.xx.2020** à 15H30mn au Bureau de l'Antenne GIZ à N'Djaména au Tchad, rue 3258, porte 247 au quartier Klémat.

b. Recevabilité des offres par voie électronique

Les offres par voie électronique sont à envoyer à : TD_Quotation@giz.de sous format PDF dans les conditions ci-après :

- Envoi de l'offre technique et de l'offre financière dans des mails séparés ;
- Le mail relatif à chaque offre doit contenir une seule offre en annexe ;
- Les fichiers des documents annexés doivent être nommés respectivement :
 - **xxxxxxx**_Offre technique ;

- xxxxxxxx Offre financière

- d. L'objet du mail doit être objet « **Appel d'offres N° xxxxxxxx : Elaboration de la méthodologie de ciblage des personnes économiquement démunie dans le cadre de la Couverture Santé Universelle au Tchad** »
- e. Toutes les pages de chaque offre doivent se trouver dans le même document ;
- f. Seules les annexes en PDF sont acceptées (ni bloquée, ni protégée par un mot de passe) ;
- g. L'adresse de la GIZ sur l'offre doit être « Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH/GIZ-CSU, PN: 17.2019.2-007.00
- h. Les offres doivent être soumises au plus tard le xx.xx.2020 à 15h30mn

Toute offre reçue après ce délai, ne sera pas traitée.

NB : cet appel d'offre est soumis aux conditions générales des contrats de la GIZ (voir annexe).

Pour toute demande de renseignements complémentaire, veuillez-vous adresser à l'adresse mail suivante : TD_Inquiry@giz.de ou envoyez une correspondance à l'adresse ci-dessus, l'objet de votre mail ou correspondance doit porter : « **Appel d'offres N° xxxxxxxx : : Elaboration des besoins techniques et technologique pour le système d'information du régime AMED de de la Couverture santé Universelle au Tchad** » La date limite de demande de clarification est au plus tard le xx/xx/2020. **Les réponses aux éventuelles questions de clarifications seront envoyées à tous les soumissionnaires au plus tard le xx/xx/2020 à 12h30mn.**

Fait à N'Djamena, le

Point Focal / P4H